



Dicobel  
rapport annuel 2003





# Dicobel s.a.



## sommaire

- 2 ● administration et contrôle
- 3 ● structure du groupe et de l'actionariat
- 4 ● rapport de gestion
- 6 ● bilan consolidé
- 8 ● compte de résultats consolidé
- 9 ● états financiers sectoriels
- 12 ● commentaires sur les états financiers sectoriels
- 15 ● annexe aux comptes consolidés
- 23 ● comptes annuels statutaires abrégés
- 24 ● rapport du commissaire

# administration et contrôle

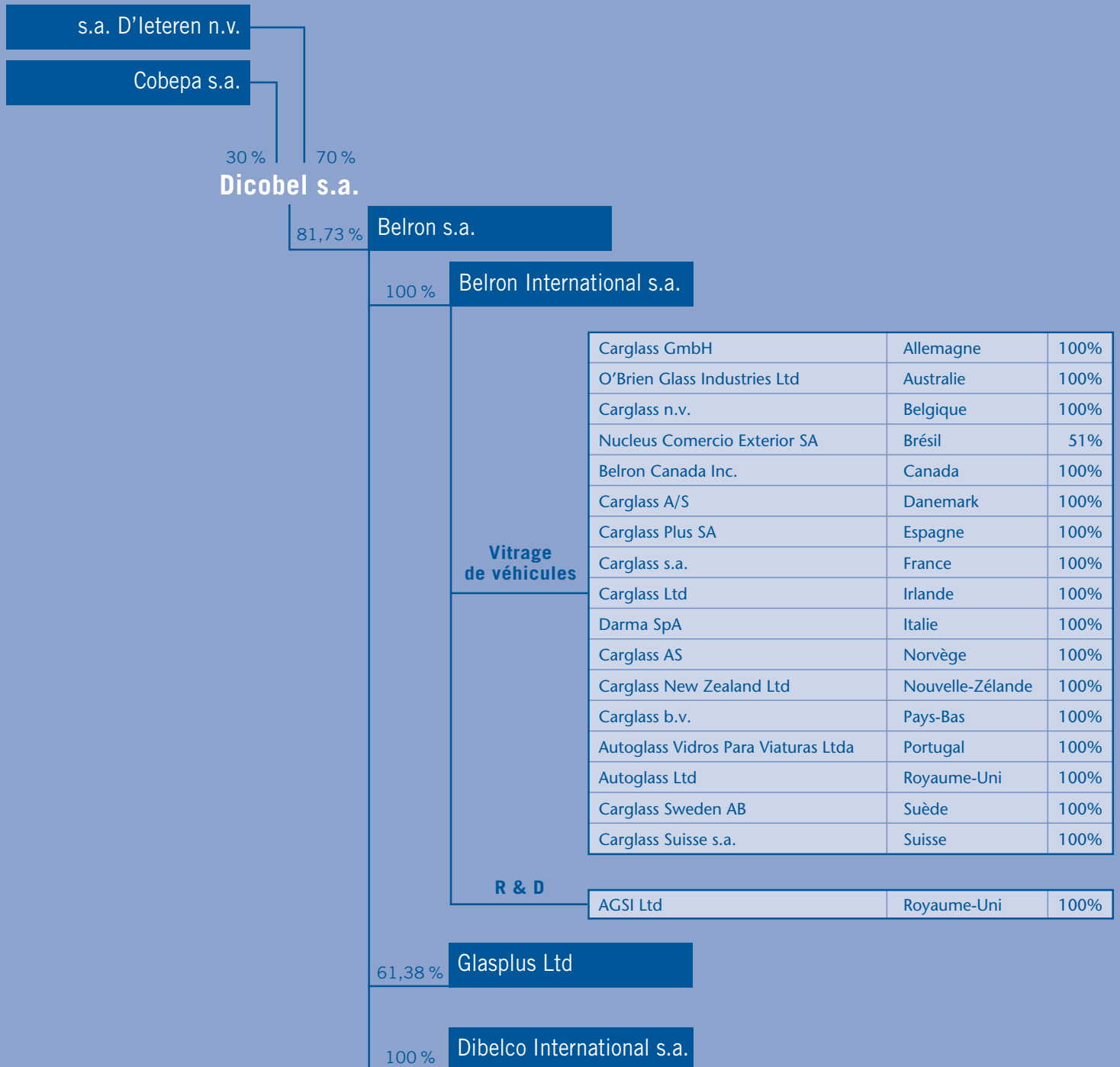
## Conseil d'administration

Roland D'leteren	Président	
Jean-Pierre Bizet	Administrateur	depuis le 6 mai 2003
Alun Cathcart	Administrateur	jusqu'au 31 décembre 2003
Nicole Hardenne	Administrateur	
Jean-Marie Laurent Josi	Administrateur	
Gilbert van Marcke de Lummen	Administrateur	
Maurice Périer	Administrateur	
Alexandre Schmitz	Administrateur	
Christian Varin	Administrateur	

## Commissaire

Gérard Delvaux
Delvaux, Fronville, Servais et Associés
Reviseurs d'Entreprises
Boulevard Louis Schmidt 57
B-1040 Bruxelles
Belgique

# structure du groupe et de l'actionnariat



## RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS RELATIFS À L'EXERCICE 2003

Nous avons l'honneur de vous communiquer le bilan, le compte de résultats et l'annexe légale relatifs aux comptes consolidés de notre société arrêtés au 31 décembre 2003.

### Commentaires sur l'évolution des activités en 2003

#### Activités et résultats de Belron

Belron a réalisé d'excellentes performances en 2003. Le nombre total d'interventions de réparation et de remplacement de vitrage est passé de 4,1 millions en 2002 à 4,7 millions en 2003, en croissance de 14,6 %, avec des records d'activité atteints à plusieurs reprises dans l'année. Les ventes de Belron s'établissent à EUR 1.061,1 millions, en progression de 8,1 %. Cette augmentation est le résultat d'une croissance à périmètre comparable et à taux de change constants de 8 %, d'une augmentation de 3 % provenant des nouveaux marchés et d'un impact négatif des taux de change de 3 % à la suite principalement de la dépréciation de la livre Sterling par rapport à l'euro. En Europe, la croissance des ventes, incluant l'effet des acquisitions et des taux de change, est de 10 %. À taux de change constants, Belron enregistre une croissance à deux chiffres dans ses deux principaux marchés, le Royaume-Uni et la France, grâce à une attention permanente portée sur la qualité du service à la clientèle, au renforcement des relations avec les grands comptes et au développement de la notoriété des marques. En Espagne et au Portugal, la croissance est supérieure à 25 %. Belron a réalisé de très bonnes performances en Allemagne également, le marché acceptant progressivement le concept CARGLASS® malgré des relations historiques solides entre l'automobiliste et son concessionnaire. En Belgique et aux Pays-Bas, les ventes sont restées stables; on y constate notamment une baisse des interventions sur vitres latérales due à la diminution du vandalisme. Les nouvelles filiales acquises au premier semestre 2002 en Suède et en Italie – où le changement d'enseigne de AUTOGLASS® en CARGLASS® s'est déroulé avec succès – ont apporté une contribution positive à l'activité globale de Belron.

Hors Europe, les ventes progressent de 1 %, après effet des taux de change et de la consolidation du Brésil où Belron a signé en août un nouveau contrat avec ses anciens partenaires. Les premiers résultats enregistrés dans cet important marché ont largement compensé la baisse des ventes en Australie et au Canada où les conditions de marché restent déprimées.

Le résultat d'exploitation a atteint EUR 82,9 millions en 2003, 11,1 % de plus qu'en 2002. Cette croissance résulte en grande partie de la hausse des ventes, principalement au Royaume-Uni, en France et en Allemagne. Les nouvelles filiales, essentiellement l'Italie et le Brésil, ont contribué à hauteur de EUR 2,6 millions à la progression de ce résultat. Des gains de marge ont été réalisés grâce à l'amélioration de la productivité opérationnelle et à la rationalisation des approvisionnements. Les coûts d'exploitation des

nouveaux points de service en Allemagne, en Italie et en Espagne, l'augmentation des coûts des call centres résultant de la forte progression des volumes ainsi que les dépenses liées au développement de la plate-forme informatique intégrée ont limité la croissance de la marge brute.

Des charges exceptionnelles nettes de EUR 6,3 millions ont été enregistrées principalement à la suite de la restructuration de la chaîne d'approvisionnement au Royaume-Uni et des programmes de réduction de coûts menés en Australie et au Canada.

Les charges financières nettes, hors amortissements des écarts de consolidation, passent de EUR 32,7 millions à EUR 30,2 millions sous l'effet de la diminution de l'endettement moyen. Le taux d'impôts sur le résultat courant est resté relativement stable à 28 %.

Le résultat courant après impôts, hors amortissements des écarts de consolidation, part de Dicobel, a atteint EUR 31,2 millions, en croissance de 28,4 % par rapport à EUR 24,3 millions en 2002.

Le résultat net, part de Dicobel, s'établit à EUR 9,1 millions contre EUR 10,1 millions en 2002.

Compte tenu du déficit des plans de pension consécutif aux returns boursiers négatifs des années 2001 et 2002, Belron a décidé de remplacer son plan de pension but à atteindre par un plan de type capitalisation (à return garanti) pour le personnel nouvellement recruté au Royaume-Uni.

#### Réalizations et développements stratégiques de Belron

Belron a poursuivi en 2003 ses objectifs de croissance des ventes et d'amélioration de son efficacité opérationnelle.

Pour accroître ses parts de marché, le groupe veille à fournir un service de très grande qualité. Les taux de satisfaction de la clientèle ont atteint en conséquence des niveaux records dans la plupart des pays où le groupe est présent. De nouveaux investissements dans les call centres ainsi que l'ouverture d'une dizaine de points de service en Allemagne, en Espagne et en Italie contribuent également à améliorer la qualité du service offert. Belron s'efforce en outre à fournir un large éventail de services aux principaux prescripteurs et partenaires tels que les compagnies d'assurance et les gestionnaires de flotte. La prise en charge d'une partie significative du traitement administratif des sinistres et la promotion active de la réparation permettent à ceux-ci de minimiser leurs coûts. En 2003, 27 % des interventions sur pare-brises étaient des réparations, contre 26 % en 2002.

Poursuivant son programme d'expansion, Belron a acquis en juillet 2003 le principal opérateur norvégien dans le marché de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules, permettant au groupe de renforcer ses partenariats en Scandinavie. La Norvège dispose d'un parc de plus de 2,5 millions de véhicules. Belron a signé en août un accord avec ses anciens partenaires Nucleus CARGLASS® au Brésil. Enfin, Belron a étendu son réseau

de franchisés à 9 membres par la signature d'un contrat en Pologne en mars 2003 avec le principal opérateur du pays, ainsi qu'en Serbie-Monténégro en décembre 2003.

Diverses initiatives destinées à soutenir les objectifs de croissance rentable du groupe ont été poursuivies en 2003. Chaque filiale de Belron veille à optimiser sa productivité, en adaptant au mieux quotidiennement les ressources disponibles au niveau de la demande. Le groupe mesure de façon permanente la performance de ses call centres et a enregistré dans ses principaux marchés une augmentation du taux de conversion d'appels en interventions. Belron a mené en Australie une révision stratégique des opérations. Un certain nombre d'actions visant à réaliser d'importantes économies de coûts opérationnels et d'approvisionnements ont été lancées. Il s'agit notamment de la fermeture de points de service dans certaines régions et d'un plan de réduction des effectifs. Au Canada, un programme de réduction de coûts a été entrepris pour faire face aux conditions de marché toujours difficiles.

La centralisation des approvisionnements et des opérations techniques a été bénéfique tant en termes de coûts que de service. Belron travaille en étroite collaboration avec ses principaux fournisseurs dans le but d'améliorer les délais et la qualité de livraison ainsi que de réduire les achats auprès de fournisseurs secondaires. Belron a procédé également à la révision de ses opérations internes de distribution, principalement au Royaume-Uni où les sites existants seront fusionnés en 2004 en une seule entité, qui opérera sous l'enseigne LADDAW®, dans le but de générer des économies d'échelle.

Belron a poursuivi le développement de sa plate-forme informatique intégrée, Bridge. Sa mise en production en France et au Royaume-Uni a été reportée et Belron prépare un nouveau planning de mise en production.

### Résultats de Dicobel

Tenant compte de la perte d'exploitation de EUR 0,8 million (EUR 0,3 million en 2003) de la société Dicobel, le résultat d'exploitation du groupe Dicobel s'établit à EUR 82,1 millions (EUR 74,3 millions en 2002).

Le résultat courant après impôts et hors amortissements des écarts de consolidation, part du groupe, est en augmentation et passe de EUR 24,9 millions à EUR 31,2 millions tandis que le résultat net, part du groupe, diminue pour atteindre EUR 8,1 millions (EUR 9,4 millions en 2002).

En décembre 2003, Dicobel a acheté aux actionnaires minoritaires de Belron une fraction de leur participation dans cette société, notamment dans le cadre de l'exercice d'une option de vente dont ceux-ci bénéficiaient annuellement jusqu'en 2003. Par ailleurs, Belron a procédé à la fin de l'exercice à une augmentation de capital par incorporation de réserves au profit exclusif des actionnaires minoritaires, en application de l'accord d'actionnaires de 1999. L'ensemble de ces opérations se traduit par un accroissement net de 0,80 % de la part de Dicobel dans le capital de Belron qui s'établit désormais à 81,73 %.

### Événements importants survenus après la clôture des comptes

Aucun élément de nature à affecter la sincérité des comptes présentés ne s'est produit après la clôture.

### Développements futurs pour Belron

Belron poursuivra en 2004 ses objectifs de croissance rentable qui ont influencé très favorablement ses résultats jusqu'à aujourd'hui.

La croissance organique viendra des gains en parts de marché attendus dans les pays où Belron est présent, particulièrement en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie, grâce à l'attention permanente portée sur la satisfaction de la clientèle, la gestion des grands comptes ainsi que par des campagnes marketing ciblées allant du direct mailing aux actions renforçant la notoriété des marques. Belron poursuivra le développement de son réseau, renforçant ses services mobiles et étendant les heures d'ouverture, ainsi que son expansion géographique tout en veillant à ce que les récentes acquisitions en Scandinavie et au Brésil réalisent des résultats conformes aux prévisions.

Belron concentrera également ses efforts sur l'amélioration de son efficacité opérationnelle, notamment grâce au rôle renforcé de son centre de recherche BELRON® Technical (auparavant appelé AGSI®). Le partage d'expérience au sein du groupe sera également mis en avant en 2004 dans le but de générer des économies d'échelle. Enfin, Belron s'attend à ce que les programmes de réduction de coûts menés en Australie et au Canada améliorent significativement la rentabilité de ces deux filiales.

Belron mènera à bien la restructuration de sa chaîne d'approvisionnement au Royaume-Uni ainsi que la relocalisation de son entrepôt central en France. Belron continuera son travail auprès de ses fournisseurs les plus importants visant à améliorer le service, à éliminer les achats non planifiés ainsi qu'à réduire les coûts.

### Recherche et développement

La révision au premier semestre 2003 du rôle du centre de recherche et de développement AGSI® de Belron a entraîné des modifications dans sa structure et les objectifs à atteindre. Un nouveau directeur général a été nommé et l'accent est désormais placé sur l'amélioration continue des techniques de placement et sur l'innovation technologique. Cette filiale de Belron porte désormais le nom de BELRON® Technical. Les dépenses en matière de recherche et de développement se sont élevées à EUR 1,1 million en 2003 (EUR 2,6 millions en 2002).

Bruxelles, le 11 février 2004

*Le Conseil d'Administration*

# bilan consolidé

ACTIF (en millions de EUR)	ANNEXE	31.12.2003	31.12.2002	31.12.2001
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>735,7</b>	<b>773,5</b>	<b>711,5</b>
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	VIII.	219,0	219,0	219,0
III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION	XII.	393,0	409,6	382,3
IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IX.	123,7	123,1	110,2
A. Terrains et constructions		15,8	16,4	20,2
B/C. Installations, machines, outillage, mobilier et matériel roulant		64,4	85,8	63,7
D. Location-financement		12,5	20,9	26,3
F. Immobilisations en cours et acomptes versés		31,0	-	-
V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	X.	-	21,8	-
B. Autres entreprises		-	21,8	-
2. Créances et cautionnements		-	21,8	-
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>283,0</b>	<b>268,6</b>	<b>282,3</b>
VII. STOCKS		97,5	90,5	84,8
VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS		151,9	138,4	134,3
A. Créances commerciales		90,7	98,6	104,9
B. Autres créances		61,2	39,8	29,4
IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE		0,5	2,4	24,1
B. Autres placements		0,5	2,4	24,1
X. VALEURS DISPONIBLES		32,5	36,7	38,4
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION		0,6	0,6	0,7
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1.018,7</b>	<b>1.042,1</b>	<b>993,8</b>

PASSIF (en millions de EUR)	ANNEXE	31.12.2003	31.12.2002	31.12.2001
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>		<b>380,5</b>	<b>387,2</b>	<b>368,1</b>
CAPITAUX PROPRES PART DE DICOBEL		314,3	303,5	288,5
I. CAPITAL SOUSCRIT		291,4	291,4	291,4
IV. RÉSERVES CONSOLIDÉES	XI.	17,4	9,4	0,1
V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION	XII.	1,7	-	-
VI. ÉCARTS DE CONVERSION		3,8	2,7	-3,0
INTÉRÊTS DE TIERS		66,2	83,7	79,6
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		<b>15,2</b>	<b>12,4</b>	<b>15,3</b>
IX. A. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		15,2	12,4	15,3
4. Autres risques et charges		15,2	12,4	15,3
<b>DETTES</b>		<b>623,0</b>	<b>642,5</b>	<b>610,4</b>
X. DETTES À PLUS D'UN AN	XIII.	328,2	364,2	390,9
A. Dettes financières		328,0	364,2	390,9
3. Dettes de location-financement		5,9	5,6	8,6
4. Établissements de crédit		202,4	240,1	274,0
5. Autres emprunts		119,7	118,5	108,3
D. Autres dettes		0,2	-	-
XI. DETTES À UN AN AU PLUS		279,8	271,7	210,8
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	XIII.	28,5	31,2	34,6
B. Dettes financières		7,7	7,4	-
1. Établissements de crédit		3,7	7,4	-
3. Autres emprunts		4,0	-	-
C. Dettes commerciales		110,8	123,7	108,4
1. Fournisseurs		110,8	123,7	108,4
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		123,7	85,4	67,5
1. Impôts		64,5	46,4	25,2
2. Rémunérations et charges sociales		59,2	39,0	42,3
F. Autres dettes		9,1	24,0	0,3
XII. COMPTES DE RÉGULARISATION		15,0	6,6	8,7
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1.018,7</b>	<b>1.042,1</b>	<b>993,8</b>

# compte de résultats consolidé

(en millions de EUR)	ANNEXE	2003	2002	2001
<b>I. CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	XIV.	<b>1.061,1</b>	<b>981,4</b>	<b>1.000,6</b>
<b>II. COÛT DES VENTES</b>		<b>551,6</b>	<b>521,4</b>	<b>535,7</b>
<b>III. MARGE BRUTE</b>		<b>509,5</b>	<b>460,0</b>	<b>464,9</b>
<b>IV. CHARGES COMMERCIALES</b>		<b>167,3</b>	<b>151,2</b>	<b>186,1</b>
<b>V. CHARGES ADMINISTRATIVES</b>		<b>259,5</b>	<b>233,9</b>	<b>204,0</b>
<b>VI. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT</b>		<b>1,1</b>	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>
<b>VII. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>0,5</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>
<b>IX. BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>	XIV.	<b>82,1</b>	<b>74,3</b>	<b>75,0</b>
<b>X. PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>1,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>
A. Produits des immobilisations financières		-	-	0,1
B. Produits des actifs circulants		1,6	1,9	1,4
<b>XI. CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>54,7</b>	<b>58,0</b>	<b>64,8</b>
A. Charges des dettes		30,3	32,7	39,5
B. Amortissements des écarts de consolidation		23,7	24,4	21,4
C. Réductions de valeur sur actifs circulants		-	0,9	1,4
D. Autres charges financières		0,7	-	2,5
<b>XII. BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) COURANT(E) AVANT IMPÔTS</b>		<b>29,0</b>	<b>18,2</b>	<b>11,7</b>
<b>XIII. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>0,6</b>	<b>2,8</b>	<b>9,8</b>
E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		0,6	1,1	8,8
F. Autres produits exceptionnels		-	1,7	1,0
<b>XIV. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>6,9</b>	<b>-</b>	<b>0,2</b>
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels		2,2	-	-
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		-	-	0,2
F. Autres charges exceptionnelles	XIV.	4,7	-	-
<b>XV. BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>22,7</b>	<b>21,0</b>	<b>21,3</b>
<b>XVI. IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES (1)</b>		<b>-5,3</b>	<b>-8,4</b>	<b>-</b>
<b>XVII. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		<b>18,4</b>	<b>17,3</b>	<b>13,9</b>
A. Impôts		18,4	17,3	13,9
<b>XVIII. BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES</b>		<b>9,6</b>	<b>12,1</b>	<b>7,4</b>
<b>XXI. PART DES TIERS DANS LE RÉSULTAT</b>		<b>1,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,0</b>
<b>XXII. PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT</b>		<b>8,1</b>	<b>9,4</b>	<b>5,4</b>
<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>		<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE</b>		<b>9,6</b>	<b>12,1</b>	<b>7,4</b>
1. Quote-part de Dicobel		8,1	9,4	5,4
2. Quote-part des tiers		1,5	2,7	2,0
<b>AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DE DICOBEL</b>		<b>8,1</b>	<b>9,4</b>	<b>5,4</b>
1. Dotation aux réserves		8,0	9,3	5,4
3. Administrateurs		0,1	0,1	-
<b>AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES TIERS</b>		<b>1,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,0</b>
1. Dotation aux réserves		1,5	2,7	2,0
(1) Dotations (+) / Reprises et utilisations (-).				

# états financiers sectoriels

BILAN (en millions de EUR)	Commentaires	31.12.2003			31.12.2002		
		Belron	Dicobel	Groupe	Belron	Dicobel	Groupe
<b>ACTIF</b>							
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>							
Immobilisations incorporelles	1	219,0	-	219,0	219,0	-	219,0
Écarts de consolidation	2	371,7	21,3	393,0	387,0	22,6	409,6
Immobilisations corporelles	3	123,7	-	123,7	123,1	-	123,1
Immobilisations financières	4	-	-	-	-	21,8	21,8
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>							
Stocks	5	97,5	-	97,5	90,5	-	90,5
Créances à un an au plus	6	130,0	21,9	151,9	129,9	8,5	138,4
Placements de trésorerie	7	0,5	-	0,5	0,5	1,9	2,4
Valeurs disponibles		32,5	-	32,5	36,7	-	36,7
Comptes de régularisation		0,5	0,1	0,6	0,5	0,1	0,6
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>975,4</b>	<b>43,3</b>	<b>1.018,7</b>	<b>987,2</b>	<b>54,9</b>	<b>1.042,1</b>
<b>PASSIF</b>							
CAPITAUX PROPRES PART DE DICOBEL	8	-	314,3	314,3	-	303,5	303,5
INTÉRÊTS DE TIERS	9	66,2	-	66,2	83,7	-	83,7
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		15,2	-	15,2	12,4	-	12,4
<b>DETTES</b>							
Dettes à plus d'un an							
Dettes financières	10	208,3	119,7	328,0	245,7	118,5	364,2
Dettes non financières		0,2	-	0,2	-	-	-
Dettes à un an au plus							
Dettes financières	11	32,1	4,1	36,2	38,5	0,1	38,6
Dettes non financières	12	238,0	5,6	243,6	232,4	0,7	233,1
Comptes de régularisation		14,1	0,9	15,0	5,7	0,9	6,6
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>574,1</b>	<b>444,6</b>	<b>1.018,7</b>	<b>618,4</b>	<b>423,7</b>	<b>1.042,1</b>
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>		<b>207,4</b>	<b>123,8</b>	<b>331,2</b>	<b>247,0</b>	<b>116,7</b>	<b>363,7</b>

# états financiers sectoriels

COMPTE DE RÉSULTATS (en millions de EUR)	Commentaires	31.12.2003			31.12.2002		
		Belron	Dicobel	Groupe	Belron	Dicobel	Groupe
CHIFFRE D'AFFAIRES	13	1.061,1	-	1.061,1	981,4	-	981,4
COÛT DES VENTES	14	551,6	-	551,6	521,4	-	521,4
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>509,5</b>	<b>-</b>	<b>509,5</b>	<b>460,0</b>	<b>-</b>	<b>460,0</b>
CHARGES COMMERCIALES	15	167,3	-	167,3	151,2	-	151,2
CHARGES ADMINISTRATIVES	16	258,7	0,8	259,5	233,6	0,3	233,9
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT		1,1	-	1,1	2,6	-	2,6
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		0,5	-	0,5	2,0	-	2,0
<b>BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>		<b>82,9</b>	<b>-0,8</b>	<b>82,1</b>	<b>74,6</b>	<b>-0,3</b>	<b>74,3</b>
RÉSULTAT FINANCIER							
Produits financiers		0,9	0,7	1,6	0,8	1,1	1,9
Charges financières <sup>(1)</sup>	17	19,7	11,3	31,0	23,3	10,3	33,6
Amortissements des écarts de consolidation		22,7	1,0	23,7	23,1	1,3	24,4
Produits (+) / Charges (-) intra-groupe		-11,4	11,4	-	-10,2	10,2	-
<b>BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) COURANT(E)</b>							
<b>AVANT IMPÔTS</b>		<b>30,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>29,0</b>	<b>18,8</b>	<b>-0,6</b>	<b>18,2</b>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL							
Produits exceptionnels	18	0,6	-	0,6	2,8	-	2,8
Charges exceptionnelles	19	6,9	-	6,9	-	-	-
<b>BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>		<b>23,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>22,7</b>	<b>21,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>21,0</b>
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT, IMPÔTS DIFFÉRÉS							
ET LATENCES FISCALES	20	13,1	-	13,1	8,8	0,1	8,9
<b>BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>							
<b>DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES</b>		<b>10,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>9,6</b>	<b>12,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>12,1</b>
PART DES TIERS DANS LE RÉSULTAT		1,5	-	1,5	2,7	-	2,7
<b>PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT</b>		<b>9,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>8,1</b>	<b>10,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>9,4</b>
RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS - PART DE DICOBEL <sup>(1)</sup>	21	31,2	-	31,2	24,3	0,6	24,9

(1) Hors amortissements des écarts de consolidation.

# états financiers sectoriels

TABLEAU DE FINANCEMENT (en millions de EUR)	Commentaires	31.12.2003			31.12.2002		
		Belron	Dicobel	Groupe	Belron	Dicobel	Groupe
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>							
<b>BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) CONSOLIDÉ(E) DE L'EXERCICE</b>		<b>10,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>9,6</b>	<b>12,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>12,1</b>
Amortissements des immobilisations corporelles		28,3	-	28,3	29,8	-	29,8
Amortissements des écarts de consolidation		22,7	1,0	23,7	23,1	1,3	24,4
Autres éléments n'affectant pas la trésorerie		-5,0	-	-5,0	-14,9	-	-14,9
Moins : résultats exceptionnels après impôts		4,6	-	4,6	-2,8	-	-2,8
<b>CASH FLOW COURANT APRÈS IMPÔTS</b>	22	<b>61,2</b>	<b>-</b>	<b>61,2</b>	<b>48,0</b>	<b>0,6</b>	<b>48,6</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	23	<b>18,7</b>	<b>8,4</b>	<b>27,1</b>	<b>28,7</b>	<b>-</b>	<b>28,7</b>
<b>TRÉSORERIE D'EXPLOITATION <sup>(1)</sup></b>		<b>79,9</b>	<b>8,4</b>	<b>88,3</b>	<b>76,7</b>	<b>0,6</b>	<b>77,3</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>							
Immobilisations corporelles	24	-29,9	-	-29,9	-49,0	-	-49,0
Immobilisations financières	25	-7,7	-19,2	-26,9	-45,1	-21,8	-66,9
<b>TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT <sup>(1)</sup></b>		<b>-37,6</b>	<b>-19,2</b>	<b>-56,8</b>	<b>-94,1</b>	<b>-21,8</b>	<b>-115,9</b>
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>							
Dividendes et tantièmes de la maison-mère		-	-0,1	-0,1	-	-0,1	-0,1
Variation des dettes financières		-38,6	15,4	-23,2	-20,6	10,3	-10,3
Variation des dettes d'acquisitions		-19,6	5,0	-14,6	23,5	-	23,5
Mouvements intra-groupe		11,4	-11,4	-	10,2	-10,2	-
<b>TRÉSORERIE DE FINANCEMENT <sup>(1)</sup></b>		<b>-46,8</b>	<b>8,9</b>	<b>-37,9</b>	<b>13,1</b>	<b>-</b>	<b>13,1</b>
<b>TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE</b>	26	<b>-4,5</b>	<b>-1,9</b>	<b>-6,4</b>	<b>-4,3</b>	<b>-21,2</b>	<b>-25,5</b>

(1) Augmentation (+), diminution (-).

# commentaires sur les états financiers sectoriels

## BILAN

1. Les **immobilisations incorporelles** représentent la valeur attribuée aux marques AUTOGLASS® et CARGLASS® (EUR 219,0 millions), calculée à partir de projections réalisées sur base de la situation du groupe Belron à fin décembre 1999. Ce montant n'a pas fait l'objet d'amortissements, étant donné que le Conseil d'administration considère que la valeur des marques n'a pas connu de modification significative grâce aux dépenses marketing réalisés au cours de l'exercice 2003.
2. Les **écarts de consolidation** naissent de la différence entre la valeur comptable des participations et la fraction de l'actif net (éventuellement réévalué) qu'elles représentent. La variation des écarts de consolidation actifs provient principalement des amortissements et des acquisitions de l'exercice. Les écarts de consolidation sont amortis sur une durée de 20 ans, eu égard au caractère stratégique de l'investissement et conformément aux règles d'évaluation du groupe. Les amortissements de la période s'élèvent à EUR 23,7 millions (EUR 24,4 millions en 2002), dont EUR 19,4 millions pour la part du groupe (EUR 20,0 millions en 2002) et EUR 4,3 millions à charge des tiers (EUR 4,4 millions en 2002). Les mouvements sur les écarts de consolidation sont détaillés en annexe XII.
3. Les **immobilisations corporelles** comprennent un investissement de EUR 31,0 millions (EUR 25,4 millions en 2002) dans la plateforme informatique commune en cours de développement (appelée « Bridge »). Le début du déploiement de « Bridge » étant maintenant prévu en 2004, cet investissement n'a pas encore fait l'objet d'amortissements. Les mouvements sur les immobilisations corporelles sont détaillés en annexe IX.
4. Les **immobilisations financières** à fin décembre 2002 représentaient un dépôt à plus d'un an effectué par Dicobel, garantissant l'exécution d'obligations lui incombant vis-à-vis des banquiers de Belron. Au cours de l'exercice 2003, ce dépôt a été transféré en dépôt à court terme présenté parmi les autres créances à un an au plus.
5. L'augmentation des **stocks** résulte de la croissance de l'activité de Belron. La rotation moyenne des stocks est stable par rapport à l'exercice précédent.
6. Les **créances à un an au plus** de Belron sont principalement constituées de créances commerciales (EUR 90,7 millions contre EUR 98,6 millions en 2002). La rotation moyenne des créances commerciales s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent.

Les autres créances de Belron comprennent des impôts différés actifs s'élevant à EUR 15,2 millions (EUR 8,4 millions en 2002). La créance de EUR 21,9 millions enregistrée chez Dicobel représente principalement un dépôt à moins d'un an (EUR 21,8 millions – voir commentaire 4) garantissant l'exécution d'obligations lui incombant vis-à-vis des banquiers de Belron. Le montant de cette garantie réelle est aussi repris en annexe XV. Le montant de EUR 8,5 millions enregistré en 2002 a été utilisé au cours de l'exercice pour financer les opérations conclues par Dicobel avec les actionnaires minoritaires de Belron (voir en annexe II).

7. Au cours de l'exercice, les liquidités de Dicobel ont été utilisées pour financer les opérations conclues par Dicobel avec les actionnaires minoritaires de Belron (voir en annexe II). Ceci explique la diminution des **placements de trésorerie** de Dicobel.
8. La variation des **capitaux propres** de Dicobel par rapport au 31 décembre 2002 s'explique comme suit en millions de EUR :

<b>31 décembre 2002</b>	<b>303,5</b>
Résultat de la période	8,1
Tantièmes	-0,1
Écarts de consolidation	1,7
Écarts de conversion	1,1
<b>31 décembre 2003</b>	<b>314,3</b>

Les écarts de consolidation négatifs apparus en 2003 proviennent de la consolidation de la filiale brésilienne de Belron (voir en annexe II).

9. Au cours de l'exercice, les **intérêts de tiers** ont été réduits à la suite des opérations conclues par Dicobel avec les actionnaires minoritaires de Belron (voir en annexe II).
10. Les **dettes financières à plus d'un an** sont principalement composées du crédit bancaire consenti à Belron (EUR 202,4 millions contre EUR 240,1 millions en 2002), d'autres dettes financières de Belron (EUR 5,9 millions contre EUR 5,6 millions en 2002) et des dettes financières de Dicobel vis-à-vis de ses actionnaires.
11. Les **dettes financières à moins d'un an** de Dicobel représentent principalement une avance de EUR 4,0 millions consentie par ses actionnaires.
12. Les **dettes non financières à moins d'un an** de Dicobel comprennent principalement le solde des montants à payer (EUR 5,0 millions) dans le cadre des opérations conclues par Dicobel avec les actionnaires minoritaires de Belron (voir en annexe II).

Celles de Belron reprennent les montants restant à payer relatifs aux acquisitions de l'année, soit EUR 3,7 millions (auxquels

s'ajoute EUR 0,2 million payable à plus d'un an), contre EUR 23,5 millions à fin décembre 2002.

## COMPTE DE RÉSULTATS

Les exercices arrêtés au 31 décembre 2002 et 2003 couvrent chacun des périodes de 12 mois. Le pourcentage d'intérêt moyen utilisé pour la consolidation du compte de résultats de Belron est de 80,93 % (identique à celui de 2002).

13. Le groupe a réalisé un **chiffre d'affaires** de EUR 1.061,1 millions (EUR 981,4 millions en 2002) en hausse de 8,1 %, résultant (i) d'une croissance à périmètre et taux de change constants de 8,1 %, (ii) de l'influence positive (+3,3 %) des mouvements de périmètre de 2002 (Italie, Suède) et 2003 (Norvège, Brésil), et (iii) de l'impact défavorable des taux de change (-3,2 %). Une ventilation géographique du chiffre d'affaires est présentée en annexe XIV.

14. Le **coût des ventes** de Belron comprend principalement les approvisionnements ainsi que les frais de personnel directement imputables aux ventes. Les coûts inhérents aux unités mobiles y sont également imputés. La diminution du coût des ventes en proportion du chiffre d'affaires (52,0 % contre 53,1 % un an auparavant) provient de l'amélioration de la productivité et de la rationalisation des approvisionnements.

15. Les **charges commerciales** de Belron représentent les frais générés par son infrastructure commerciale (centres régionaux et points de vente), tels que des frais indirects de personnel, des loyers et des amortissements.

16. Les **charges administratives** de Belron reprennent notamment les autres frais de personnel, les frais de marketing et les coûts informatiques. Les frais non activés de développement de la plate-forme informatique commune « Bridge » représentent EUR 7,5 millions (contre EUR 4,7 millions en 2002).

17. Les **charges financières** de Belron comprennent les charges de dettes (EUR 19,0 millions contre EUR 22,4 millions en 2002), ainsi que les frais de renégociation des termes de son crédit bancaire (EUR 0,7 million). En 2002, Belron avait supporté une réduction de valeur de EUR 0,9 million enregistrée sur un placement de trésorerie. Les charges financières de Dicobel représentent principalement des intérêts débiteurs vis-à-vis de ses actionnaires.

18. Les **produits exceptionnels** de Belron sont relatifs à sa filiale Glasplus. La cession de 3,20 % du capital de Glasplus à son principal actionnaire minoritaire a généré une plus-value EUR 0,6 million. Le résultat exceptionnel de l'exercice précédent était lui aussi relatif à Glasplus.

19. Les **charges exceptionnelles** de Belron sont relatives aux restructurations en cours au Royaume-Uni (rationalisation des approvisionnements) ainsi qu'au Canada et en Australie (plans de réduction des coûts).

20. Les **impôts** de Belron comprennent un crédit d'impôts de EUR 1,7 million relatif au résultat exceptionnel. Le mouvement de l'exercice sur les impôts différés représente un crédit de EUR 5,3 millions (contre EUR 5,7 millions en 2002, auxquels s'ajoutaient EUR 2,7 millions provenant de la reconnaissance en 2002 d'impôts différés actifs non reconnus en 2001). Hors impôts différés, la charge fiscale de Belron s'élève à EUR 18,4 millions (contre EUR 17,2 millions en 2002). Le taux d'imposition de Belron, hors éléments exceptionnels, s'élève à 28,1 % (27,4 % en 2002).

21. La **part du groupe dans le résultat courant après impôts et avant amortissements des écarts de consolidation** se calcule comme suit :

(en millions de EUR)	2003	2002
Part du groupe dans le résultat de :		
Belron	9,1	10,1
Dicobel	-1,0	-0,7
Sous-total	8,1	9,4
Part du groupe dans les amortissements des écarts de consolidation pratiqués par :		
Belron	18,4	18,7
Dicobel	1,0	1,3
Part du groupe dans la reconnaissance des impôts différés de l'ouverture	-	-2,2
Part du groupe dans les éléments exceptionnels après impôts	3,7	-2,3
<b>Total</b>	<b>31,2</b>	<b>24,9</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT

22. Le **cash flow courant après impôts** de Belron comprend un « EBITDA » (résultat d'exploitation avant amortissements) s'élevant à EUR 111,2 millions (contre EUR 104,5 millions en 2002). L'EBITDA de Dicobel est négatif (EUR -0,8 million en 2003, EUR -0,3 million en 2002).

23. La **variation du besoin en fonds de roulement** inclut les flux monétaires liés aux variations des rubriques VII, VIII et XI de l'actif (actifs circulants) ainsi que des rubriques XI C à F (hors montants relatifs aux dettes d'acquisitions) et XII du passif.

24. Le flux net sur les **immobilisations corporelles** comprend un investissement de EUR 8,9 millions (EUR 19,8 millions en 2002) relatif au développement de la plate-forme informatique commune « Bridge ».

25. Le flux net sur les **immobilisations financières** se compose des acquisitions réalisées par Belron, ainsi que des montants investis dans le cadre des opérations conclues par Dicobel avec les actionnaires minoritaires de Belron (voir en annexe II).

26. La réconciliation des variations de trésorerie s'explique de la manière suivante :

(en millions de EUR)	2003	2002
Trésorerie de début d'exercice	39,1	62,5
Flux de trésorerie de l'exercice	-6,4	-25,5
Variations de périmètre	0,3	3,0
Réductions de valeur :		
Dotations (-) / Reprises (+)	-	-0,9
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>33,0</b>	<b>39,1</b>
Soit :		
IX. Placements de trésorerie	0,5	2,4
X. Valeurs disponibles	32,5	36,7

# annexe aux comptes consolidés

## I. CRITÈRES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 1. CRITÈRES

Les comptes consolidés de Dicobel s.a. sont établis sur base des règles prescrites par l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés. Sont comprises dans le périmètre de consolidation, les entreprises ayant une importance significative à l'échelle du groupe. Dès lors, et conformément à l'art. 107 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, les entreprises qui présentent soit individuellement soit globalement un chiffre d'affaires inférieur à EUR 10 millions et un total de bilan inférieur à EUR 10 millions sont exclues du périmètre de consolidation. Les sociétés qui ne répondent pas à ces critères d'importance sont toutefois consolidées si elles présentent un potentiel de développement suffisant ou si elles détiennent des participations dans des entreprises consolidées en vertu des critères ci-dessus.

### 2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les principes de consolidation sont les suivants :

- La méthode d'**intégration globale** est appliquée à toutes les filiales que Dicobel s.a. contrôle directement ou indirectement, c.-à-d. les filiales à l'égard desquelles la société consolidante

détient le pouvoir de droit ou de fait d'exercer une influence décisive sur la gestion.

- La méthode de **mise en équivalence** est appliquée aux entreprises associées, dans lesquelles la société consolidante et ses filiales comprises dans la consolidation détiennent 20 % au moins du capital et/ou exercent une influence notable sur la gestion. Cette méthode est également appliquée aux filiales communes, sauf si leur activité est étroitement intégrée dans l'activité de l'entreprise disposant du contrôle conjoint, auquel cas ces filiales communes seraient consolidées par intégration proportionnelle.
- Les **autres participations** (sociétés dans lesquelles la participation du groupe est inférieure à 20 %) figurent au bilan consolidé à leur valeur comptable nette.

Le relevé complet des sociétés visées par l'art. 165 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 sera déposé à la Centrale des Bilans auprès de la Banque Nationale de Belgique. Il peut être obtenu sur simple demande au siège social de Dicobel s.a., rue du Mail 50 à 1050 Bruxelles.

## II. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

La liste ci-dessous reprend les plus importantes filiales et sous-filiales consolidées par intégration globale.

Dicobel s.a. détient directement la filiale reprise ci-après. Le pourcentage indiqué est le pourcentage détenu par Dicobel s.a. dans cette filiale au 31 décembre 2003.

<b>Belron s.a.</b>	<b>81,73 %</b>
Boulevard Prince Henri 9B - L-1724 Luxembourg - Luxembourg	

En décembre 2003, Dicobel s.a. a acheté aux actionnaires minoritaires de Belron s.a. une fraction de leur participation dans cette société, notamment dans le cadre de l'exercice d'une option de vente dont ceux-ci bénéficiaient annuellement jusqu'en 2003. Par ailleurs, Belron s.a. a procédé à la fin de l'exercice à une augmentation de capital par incorporation de réserves au profit exclusif des actionnaires minoritaires, en application de la convention d'actionnaires de 1999. L'ensemble de ces opérations se traduit par un accroissement net de 0,80 % de la part de Dicobel

s.a. dans le capital de Belron s.a. qui s'établit désormais à 81,73 %. Le pourcentage d'intérêt moyen utilisé pour la consolidation du compte de résultats de Belron est de 80,93 % (identique à celui de 2002).

Les principales filiales de Belron s.a. sont reprises ci-après. Les pourcentages indiqués sont les pourcentages détenus par Belron s.a. dans ces filiales.

<b>Belron International s.a.</b>	<b>100 %</b>
Boulevard Prince Henri 9B - L-1724 Luxembourg - Luxembourg	

<b>Carglass b.v.</b>	<b>100 %</b>
Leidseplein 29 - 1017 PS Amsterdam - Pays-Bas	

<b>Carglass s.a.</b>	<b>100 %</b>
ZI du Petit Nanterre - 2/18 rue des Peupliers - Hall 102 92924 Nanterre Cedex - France	

# annexe aux comptes consolidés

<b>Belron Canada Inc.</b>	<b>100 %</b>
Suite 800, Upper Water Street 1959, P.O. Box 997 Halifax NS B3J 2X2 - Canada	
<b>Carglass GmbH</b>	<b>100 %</b>
Godorfer Hauptstrasse 175 - 50997 Köln - Allemagne	
<b>Carglass n.v.</b>	<b>100 %</b>
Trichterheideweg 11 - 3500 Hasselt - Belgique T.V.A. BE 423 023 845	
<b>Autoglass Vidros Para Viaturas Ltda</b>	<b>100 %</b>
Rue Antonio Silva Marinho 282 - 4100 Porto - Portugal	
<b>Carglass New Zealand Ltd</b>	<b>100 %</b>
Sultan Street 2-4 P.O. Box 17307 - Ellerslie, Auckland - Nouvelle-Zélande	
<b>Autoglass Ltd</b>	<b>100 %</b>
Priory Business Park 1, Cardington - Bedford MK44 3US - Royaume-Uni	
<b>Carglass Ltd</b>	<b>100 %</b>
Upper Mount Street 39-40 - Dublin 2 - Irlande	
<b>O'Brien Glass Industries Ltd</b>	<b>100 %</b>
Davies Road 45, Padstow - NSW 2211 - Australie	
<b>Carglass Suisse s.a.</b>	<b>100 %</b>
Route des Acacias 18 - 1227 Genève - Suisse	
<b>Carglass A/S</b>	<b>100 %</b>
Bredgade 57 - 7400 Herning - Danemark	
<b>Carglass Plus SA</b>	<b>100 %</b>
Raimundo Fernandez Villaverde 65 - Edificio Windsor PL12 28003 Madrid - Espagne	

<b>Carglass Sweden AB</b>	<b>100 %</b>
Box 19125 - 10432 Stockholm - Suède	
<b>Darma SpA</b>	<b>100 %</b>
Corso Sempione 85 - 20149 Milan - Italie	
<b>Carglass AS</b>	<b>100 %</b>
PO Box 2734 Solli - 0204 Oslo - Norvège	
<b>Nucleus Comercio Exterior SA</b>	<b>51 %</b>
Rua Antonio Nagib Ibrahim 44 - Sao Paulo - Brésil	

Les sociétés Carglass AS et Nucleus Comercio Exterior SA sont entrées dans le périmètre de consolidation de Belron s.a. respectivement le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> septembre 2003. À la date de clôture de l'exercice, ces filiales ont généré un chiffre d'affaires de EUR 11,5 millions et n'ont pas eu d'impact sur le résultat net. Dans le bilan consolidé de Dicobel, ces mouvements de périmètre n'ont pas eu d'autre influence significative que l'apparition d'écarts de consolidation (positif de EUR 6,4 millions relatif à Carglass AS, et négatif de EUR 1,7 million relatif à Nucleus Comercio Exterior SA).

<b>AGSI Ltd</b>	<b>100 %</b>
Priory Business Park 1, Cardington - Bedford MK44 3US - Royaume-Uni	
<b>Glasplus Ltd</b>	<b>61,38 %</b>
Canada House - Field End Road 272 Eastcote Middlessex HA4 9 NA- Royaume-Uni	

Au cours de l'exercice, Belron a cédé une participation de 3,20 % au principal actionnaire minoritaire de Glasplus. Cette transaction a généré une plus-value exceptionnelle de EUR 0,6 million.

## VI. RÈGLES D'ÉVALUATIONS

### 1. PRINCIPES

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux prescriptions légales, et notamment aux art. 32, 46 et 51 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 en matière de prudence, sincérité et bonne foi. Sauf modification importante de la structure de la société mère ou de son environnement économique, les règles d'évaluation conçues dans une optique de continuité d'exploitation ne sont pas modifiées par l'organe de gestion sans qu'il en soit fait part de manière explicite dans l'annexe des comptes annuels. Les éléments d'actif ou de passif des filiales non évalués selon les règles adoptées pour les comptes consolidés font, pour les besoins de la consolidation, l'objet du retraitement nécessaire. Le principe de l'homogénéité des évaluations est également appliqué aux comptes des entreprises mises en équivalence.

### 2. RÈGLES D'ÉVALUATION CONCERNANT LES ACTIFS

#### Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont portés directement à charge du compte de résultats.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition et amorties au rythme de 20 % l'an. Toutefois, en vertu de l'art. 61 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, les marques et enseignes détenues par le groupe, dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, ne sont pas amorties et ne font l'objet de réduction de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable. Les marques CARGLASS® et AUTOGLASS® sont reprises dans les comptes consolidés au 31 décembre 2003 pour une valeur de EUR 219,0 millions.

#### Écarts de consolidation

Lors de l'intégration d'une nouvelle filiale ou lors de la mise en équivalence de la participation dans une nouvelle entreprise associée, ou encore lors de l'acquisition d'un complément de participation, la valeur comptable des actions et parts de ces sociétés est comparée à la fraction de l'actif net qu'elles représentent, compte tenu, le cas échéant, d'une réestimation des valeurs de l'actif et du passif. Un écart de consolidation est ainsi déterminé et est enregistré sous la rubrique « écarts de consolidation » à l'actif s'il est positif ou au passif s'il est négatif. Les écarts positifs de consolidation sont amortis linéairement

(prorata temporis) sur une durée maximale de 20 ans, à moins de justifier une durée plus longue correspondant à la période d'utilité probable de l'actif.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et amorties linéairement au rythme de :

- 5 % en ce qui concerne les bâtiments;
- 10 % - 20 % en ce qui concerne le mobilier, les fournitures et les aménagements;
- 20 % - 50 % en ce qui concerne le matériel informatique.

Les frais accessoires sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

#### Immobilisations financières

Les participations, actions et parts non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. À la fin de chaque exercice social, la valeur comptable de chaque participation financière figurant au bilan est rapprochée de la situation nette de l'entreprise correspondante : lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur. Les créances sont comptabilisées au prix d'acquisition au moment de l'opération. Des réductions de valeur sont enregistrées lorsque le remboursement de tout ou partie des créances est incertain ou compromis. Si au cours d'un exercice ultérieur, ces réductions de valeur s'avèrent excessives ou sans objet, elles entraînent une reprise de réduction de valeur.

#### Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale conformément à l'art. 67 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001. Des réductions de valeur sont actées sur les créances dont le remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis. Si, à l'occasion d'une clôture ultérieure, elles s'avèrent excessives ou sans objet, elles entraînent une reprise de réduction de valeur comptabilisée en compte de résultats. Les pertes et profits latents sur créances en devises sont enregistrés en écarts de conversion. Si le solde de ces écarts (par devise) s'avère représentatif d'une perte latente (débiteur), conformément au principe de prudence, celle-ci est comptabilisée à charge de l'exercice considéré; dans le cas contraire, le profit potentiel ultérieur éventuel est reporté sur l'exercice suivant.

## Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont évalués comme les créances à un an au plus. Les avoirs en devise sont traités de la même manière. Les taux de change retenus sont les taux de change de référence publiés par la Banque Centrale Européenne le 31 décembre 2003.

## Impôts différés actifs

Un impôt différé actif n'est reconnu que dans la mesure où il est probable qu'il existera des profits taxables futurs desquels pourront être déduits des pertes fiscales et des crédits d'impôts inutilisés. Les impôts différés actifs sont réduits lorsqu'il n'est plus probable que cette déduction puisse être réalisée. Au 31 décembre 2003, des impôts différés actifs (après déduction d'impôts différés passifs) s'élevant à EUR 15,2 millions ont été reconnus (EUR 8,4 millions au 31 décembre 2002), et sont présentés sur la ligne VIII.B. de l'actif du bilan.

## 3. RÈGLES D'ÉVALUATION CONCERNANT LES PASSIFS

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, établies conformément à l'art. 50 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elle font l'objet à la fin de chaque exercice d'un réexamen de l'importance du risque ou de la charge sur base des dernières informations ou estimations disponibles. Les montants définitivement arrêtés à la clôture de l'exercice répondent aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs font l'objet de reprises en résultats dans la mesure où elles s'avèrent excessives ou sans objet.

### Dettes à un an au plus

Les règles qui président à leur évaluation sont analogues à celles qui concernent les créances à un an au plus.

## 4. ENGAGEMENTS DE PENSION

Il existe dans le groupe différents régimes de pensions complémentaires à contributions définies et à prestations définies. Ces régimes sont dans la plupart des cas couverts par des fonds de pension ou des assurances. Le niveau minimum d'actif dont doivent disposer ces fonds de pension ou assurances est défini par les législations nationales.

Les normes IAS 19 (avec prise en compte immédiate des déficits dans le bilan) et FRS17 prévoient de comptabiliser au passif du bilan la différence entre les engagements pour services passés calculés selon la méthode « projected unit credit » et les actifs constitués pour les plans à prestations définies.

L'application de ces normes au 31 décembre 2003 conduirait à la comptabilisation d'un passif supplémentaire de EUR 26,6 millions qui s'analyse comme suit :

(en millions de EUR)	2003	2002
Engagement total pour services passés	121,5	114,9
Valeur totale des actifs constitués	94,9	84,3
Surplus (+) / déficit (-) net	-26,6	-30,6

## 5. MÉTHODE DE CONVERSION DES DEVICES

Dans les comptes des filiales, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées en compte de résultats, de même que les pertes de change non réalisées, tandis que les bénéfices de change non réalisés sont inscrits en comptes de régularisation au bilan. Dans les états financiers consolidés, les postes de l'actif et du passif (sauf les fonds propres) ainsi que les droits et engagements hors bilan de l'ensemble des entreprises sont convertis en euros au cours de clôture. Les fonds propres des filiales et les écarts de consolidation sont maintenus à leur valeur historique. Les écarts de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portés sous la rubrique « écarts de conversion ». Les produits et les charges des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de la période concernée. Les principaux taux de change utilisés pour la conversion des comptes sont les suivants :

TAUX DE CLÔTURE	2003	2002
AUD	0,60	0,54
CAD	0,61	0,60
GBP	1,42	1,55
ZAR	0,08	0,09
TAUX MOYEN	2003	2002
AUD	0,58	0,57
CAD	0,63	0,67
GBP	1,44	1,59
ZAR	0,08	0,10

## VIII. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions de EUR)	Marques
<b>A. VALEUR D'ACQUISITION</b>	
Au terme de l'exercice précédent	219,0
Au terme de l'exercice	219,0
<b>VALEUR NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>219,0</b>

## IX. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de EUR)	Terrains et constructions	Installations, machines, outillage, mobilier et matériel roulant	Location - financement	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>A. VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent	22,1	209,8	38,4	-
• Variation de périmètre	-	1,3	-	-
• Acquisitions, y compris la production immobilisée	2,5	19,0	-	8,9
• Cessions et désaffectations	-	-0,5	-	-
• Écarts de conversion	0,6	8,6	0,9	-3,3
• Transfert d'une rubrique à l'autre	-	-25,4	-	25,4
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>25,2</b>	<b>212,8</b>	<b>39,3</b>	<b>31,0</b>
<b>C. AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR (-)</b>				
Au terme de l'exercice précédent	5,7	124,0	17,5	-
• Actés	2,8	17,5	8,0	-
• Annulés	-	-0,5	-	-
• Écarts de conversion	0,9	7,4	1,3	-
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>9,4</b>	<b>148,4</b>	<b>26,8</b>	<b>-</b>
<b>VALEUR NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>15,8</b>	<b>64,4</b>	<b>12,5</b>	<b>31,0</b>

## X. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en millions de EUR)	Créances et cautionnements
<b>A. VALEUR D'ACQUISITION</b>	
Au terme de l'exercice précédent	21,8
• Transfert d'une rubrique à une autre	-21,8
Au terme de l'exercice	-
<b>VALEUR NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>

# annexe aux comptes consolidés

## XI. ÉTAT DES RÉSERVES

(en millions de EUR)	
VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	9,4
• Part du groupe dans le résultat	8,1
• Administrateurs	-0,1
VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	17,4

## XII. ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION

(en millions de EUR)	Positifs	Négatifs
VALEUR NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	409,6	-
• Variation de périmètre	-	1,7
• Acquisitions	8,8	-
• Amortissements	-23,7	-
• Autres variations	-1,7	-
VALEUR NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	393,0	1,7

## XIII. ÉTAT DES DETTES

(en millions de EUR)	Échéant dans l'année	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
A. DURÉE RÉSIDUELLE DES DETTES (à l'origine à plus d'un an)			
Dettes financières			
3. Dettes de location-financement	2,4	4,7	1,2
4. Établissements de crédit	26,1	202,4	-
5. Autres emprunts	-	119,7	-
Autres dettes	-	0,2	-
TOTAL	28,5	327,0	1,2

**XIV. RÉSULTATS**

(en millions de EUR)	2003	2002
<b>A. CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
<b>A1. RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>		
• Vitrage de véhicules	1.025,3	945,2
• Vitrage de construction	35,8	36,2
<b>TOTAL</b>	<b>1.061,1</b>	<b>981,4</b>
<b>A2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE</b>		
• Europe	867,9	789,2
• Reste du monde	193,2	192,2
<b>TOTAL</b>	<b>1.061,1</b>	<b>981,4</b>
<b>B. PERSONNEL</b>		
<b>B1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (en ETP)</b>	<b>8.558</b>	<b>8.424</b>
<b>B2. FRAIS DE PERSONNEL ET DE PENSIONS</b>		
• Personnel	346,1	321,0
• Pensions	14,3	9,6
<b>TOTAL</b>	<b>360,4</b>	<b>330,6</b>
<b>B3. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL OCCUPÉ EN BELGIQUE PAR LES ENTREPRISES DU GROUPE (en ETP)</b>	<b>485</b>	<b>480</b>
<b>C. AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Frais de restructurations encourus par Belron au Royaume-Uni, en Australie et au Canada	4,7	-
<b>D. INFLUENCE FAVORABLE DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPÔTS</b>	<b>1,7</b>	<b>-</b>

# annexe aux comptes consolidés

## XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions de EUR)	2003	2002
• Montant des garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements d'entreprises comprises dans la consolidation	278,7	325,7
• Marchés à terme et swaps (intérêts et devises)	187,5	257,8
• Autres engagements importants	-	5,2

Le groupe Belron a accordé à son management un plan d'options sur actions, soumis à des critères de performance. Le cas échéant, l'exercice de ces options se traduira par l'émission de nouvelles actions Belron s.a., pour un maximum de 6% du capital.

## XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES NON COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

(en millions de EUR)	2003	2002
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>		
• Créances	-	1,9
<b>DETTES</b>		
• À plus d'un an	119,7	118,5
• À un an au plus	4,3	0,3
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		
• Produits des actifs circulants	0,2	0,5
• Charges des dettes	11,3	10,3

## XVII. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES ABRÉGÉS DE DICOBEL S.A.

Les comptes annuels statutaires de Dicobel s.a. sont résumés en page 23. Conformément au code des sociétés, le rapport de gestion et les comptes annuels de Dicobel s.a., ainsi que le rapport du Commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique dans les délais légaux, et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande adressée à :

Dicobel s.a.

Rue du Mail 50

B - 1050 Bruxelles

Le Commissaire a émis une opinion sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Dicobel s.a.

# comptes annuels statutaires abrégés

## BILAN ABRÉGÉ

ACTIF (en millions de EUR)	31.12.2003	31.12.2002	31.12.2001
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>446,4</b>	<b>437,6</b>	<b>405,5</b>
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	446,4	437,6	405,5
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>21,9</b>	<b>10,1</b>	<b>30,8</b>
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	21,9	10,0	30,7
IX. VALEURS DISPONIBLES	-	0,1	-
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	-	-	0,1
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>468,3</b>	<b>447,7</b>	<b>436,3</b>
PASSIF (en millions de EUR)	31.12.2003	31.12.2002	31.12.2001
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>328,8</b>	<b>328,4</b>	<b>327,9</b>
I.A. CAPITAL SOUSCRIT	291,4	291,4	291,4
IV. RÉSERVES	1,9	1,8	1,8
V. BÉNÉFICE REPORTÉ	35,5	35,2	34,7
<b>DETTES</b>	<b>139,5</b>	<b>119,3</b>	<b>108,4</b>
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	129,8	118,5	108,3
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	9,7	0,8	0,1
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>468,3</b>	<b>447,7</b>	<b>436,3</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS ABRÉGÉ

(en millions de EUR)	2003	2002	2001
II. COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	0,8	0,3	0,3
IV. PRODUITS FINANCIERS	12,6	11,3	10,2
V. CHARGES FINANCIÈRES	11,3	10,3	10,6
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	37,7
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	0,2
X. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	-	0,1	-
XI. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	0,5	0,6	36,8
XIII. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	0,5	0,6	36,8
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (en millions de EUR)	2003	2002	2001
A. Bénéfice (perte) à affecter	35,6	35,3	36,5
C. Affectations aux capitaux propres	-	-	1,8
D. Résultat à reporter	35,5	35,2	34,7
F. Bénéfice à distribuer	0,1	0,1	-

# rapport du commissaire

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS CLÔTURÉS LE 31 DÉCEMBRE 2003 PRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 4 MAI 2004**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, j'ai l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui m'a été confiée.

J'ai procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à EUR 1.018,7 millions et dont le compte de résultats se solde par une part du groupe dans le bénéfice consolidé de l'exercice de EUR 8,1 millions. J'ai également procédé à la vérification du rapport de gestion consolidé.

### **ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES CONSOLIDÉS**

Mes contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que ma révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, j'ai tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. J'ai obtenu les explications et informations requises pour mes contrôles. J'ai examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. J'ai évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. J'estime que mes travaux et ceux de mes confrères qui ont contrôlé les comptes des filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de mon opinion.

A mon avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

### **ATTESTATIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Je complète mon rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Bruxelles, le 12 février 2004

Gérard DELVAUX

Commissaire



